académie Lille

direction des services départementaux de l'éducation nationale Nord

inspection Avesnes Le Quesnoy

> Education nationale

Ecole élémentaire René Jouglet 769 rue de la Gare 59144 GOMMEGNIES

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Séance du mardi 23 juin 2020 - Ouverture de la séance à 17h30 -

Présents : Mairie : M. Guiost, maire ; Mme Fréhaut, adjointe au maire

en charge des écoles

Représentants des parents d'élèves : Mmes Mette, Neveu,

Pace, Vilain et Ms. Legrand et Glineur

Enseignants: Mmes Cantillon, Derousseau, Descamps.

Mouillat, Perrotte, Poix, M. Wiechers

Péri-scolaire : Melle Prévost

DDEN: Mme Copros

Excusés: <u>IEN</u>: Mme Gaillègue

Absents: Aucun

Ordre du jour :

- Bilan de l'année scolaire 2019/2020
- Bilan de la coopérative scolaire
- Préparation de l'année scolaire 2020/2021
- Elections des représentants de parents d'élèves
- Travaux et équipements
- Questions diverses

Point n°1 : Bilan de l'année scolaire 2019/2020

Le grand projet de cette année à savoir la création d'une mare pédagogique n'a pas pu avoir lieu. Il devrait être reconduit l'année prochaine, si tous les enseignants sont partants et si les conditions sanitaires le permettent.

Plusieurs projets n'ont pas pu être réalisés : PEAC (CP1, CE1, CM1, CM2) : Sortie au théâtre pour le cycle 2 ; prix littéraire GS/CP ; parcours du cœur, rencontres chantantes, ainsi que les sorties de fin d'année.

Concernant l'entrée au collège des CM2, la demi-journée de visite du collège pour les futures 6e n'a pas pu avoir lieu.

La transmission des dossiers d'inscription a été faite en fin de semaine dernière et ce 22 juin pour les élèves ayant réintégré l'école.

Les dossiers scolaires ont été transmis au collège ainsi que les feuillets pour les élèves ayant demandé une bilangue, 11 demandes de 6^{ème} bilangue ont été formulées par les parents sur le volet 2 mais peu de confirmation malgré la demande formulée par le principal du collège.

Un recueil des Fables de La Fontaine sera distribué par le ministère de l'Éducation nationale aux élèves de CM2 en fin d'année. Cette année, le recueil est illustré par Emmanuel GUIBERT. Ce dispositif existe depuis plusieurs années déjà. Les livres seront distribués lors de la remise des dictionnaires.

La traditionnelle distribution des dictionnaires aux futurs 6è aura lieu, en présence de M. le Maire. M. le maire propose le lundi 29 juin à 17h à la salle des fêtes, mais cette plage reste à confirmer.

Remise des livrets: livret scolaire est établi pour le 3^{ème} trimestre, les enseignants ont parfois complété avec la mention «travaillé mais non-évalué» en regard des éléments du programme étudiés pendant le confinement.

Liaison GS/CP:

La visite habituelle de l'élémentaire et le déjeuner au self n'ont pas pu se faire. Point de vigilance pour la rentrée 2020: bien faire visiter les locaux de l'élémentaire aux nouveaux élèves de CP.

La réunion d'informations aux nouveaux parents a pu être maintenue mais organisée différemment : 2 temps de rencontre à la salle des fêtes les 25 et 29 juin de 18h à 19h afin de respecter les règles de distanciation sociale.

L'école à la maison pendant le confinement.

Durant toute la période de confinement, les élèves sont restés en lien avec les enseignants et ont continué d'apprendre «à distance». Les enseignants ont régulièrement proposé des activités par l'envoi de programme de travail quotidien ou bihebdomadaire. Ils sont aussi rentrés en contact régulièrement par mails et par téléphone avec l'ensemble des élèves et leurs parents afin de s'assurer que tous continuaient de progresser. Des classes virtuelles ont aussi été proposées lorsque cela était possible.

Mmes Derousseau, Perrotte, Cantillon, Mouillat, Sansalone Wiechowzky, Poix et M. Wiechers ont été volontaires pour accueillir les enfants des personnels soignants mobilisés par la crise pendant toute la période de confinement.

Cet accueil a été élargi aux écoles de Villereau et Wargnies le Petit.

Dans l'ensemble, les enfants ont donné beaucoup de nouvelles et se sont inscrits dans ce processus de travail à distance, même si parfois un essoufflement se faisait sentir. Grâce à l'investissement des familles, les élèves ont pu acquérir des compétences dans les différents domaines travaillés. Bravo aux parents et aux enfants pour leur bel investissement et leur sérieux lors de l'école à la maison

Le retour à l'école et les mesures liées au protocole sanitaire.

Les élèves ont pu retourner à l'école le 25 mai. Les mesures du protocole sanitaire ont été appliquées avec rigueur et sont maintenant allégées nous permettant d'accueillir tous les élèves. Toutefois nous maintenans les entrées, les sorties et les récréations décalée ainsi qu'un lavage de mains régulier.

- 85 élèves présents la semaine du 15 juin soit 70% des effectifs
- 117 élèves présents le lundi 22 juin soit 90% des effectifs

Dispositif 2S2C

À la date du 15 juin, les modalités de déconfinement ont accéléré le retour au travail en présentiel des parents d'élèves.

L'école n'était pas en capacité d'absorber la hausse des demandes, car nous étions déjà au maximum de notre capacité d'accueil au regard du protocole sanitaire.

La mairie a mis en place le dispositif 2S2C (Santé Sport Civisme Culture) les enfants étant encadrés par les animateurs du péri-scolaire.

Les mardi 16 et jeudi 18 juin après-midi, ils ont bénéficié d'une intervention de l'ENTE Une convention spécifique a été signée entre la municipalité et la direction académique. Une subvention est prévue par l'état pour la commune.

Aide aux élèves

Le ministère de l'Education Nationale a proposé divers dispositifs :

- Les dispositifs «Vacances apprenantes», et « Ecole ouverte » n'ont pas été retenus car trop lourd à mettre en place aux vues du temps imparti
- Le dispositif de soutien scolaire « Stage de Remise à Niveau » est organisé du 24 août au 28 août de 9h à 12h. Sur l'école, deux enseignantes sont volontaires pour un effectif de 10 élèves pour lesquels les parents ont donné leur accord.

Point n°2 : OCCE – Bilan intermédiaire

En compte au 22/06/2020 : 1 991€58.

Cette somme assez élevée s'explique par le fait que les élèves n'ont fait aucune sortie ; habituellement le solde du mois de juin est plus faible car l'école (avec l'aide de l'APE) règle le coût des différentes entrées lors des sorties culturelles et pédagogiques. La directrice propose que cette somme soit utilisée en faveur des élèves lors d'un spectacle à l'école ; cela reste à définir.

Les commandes de chocolats (n'ayant pu être livrées pour cause de confinement) ont été remboursées.

Point n°3 : Préparation de l'année scolaire 2020/2021

Les inscriptions des nouveaux élèves à l'école ont été faites à distance.

Cette année, 26 CM2 quittent l'école et 30 CP sont attendus ainsi que des arrivées en CE1, CE2 et CM2, ce qui entraînera une légère hausse des effectifs à la rentrée, sachant que 3 élèves quittent l'école pour des déménagements hors de la commune. À la rentrée, nous attendons 135 élèves, contre 130 cette année (prévision de 128 élèves en octobre dernier).

La rentrée prochaine verra aussi le départ de M.Wiechers et l'arrivée de Mme Buststraen.

Les 135 élèves sont répartis comme suit :

 $CP \rightarrow 30$; $CE1 \rightarrow 28$; $CE2 \rightarrow 22$; $CM1 \rightarrow 29$; $CM2 \rightarrow 26$

Les répartitions sont arrêtées mais restent provisoires jusqu'à la rentrée.

Niveau de classe	Effectifs	Enseignant
CP	24	Mme Poix
CP/CE1	20 (6 + 14)	Mme Buststraen
CE1/CE2	24 (14+10)	Mme Cantillon
CE2/CM1	18 (12+6)	Mme Descamps
CM1	23	Mme Perrotte
CM2	26	Mme Derousseau

Le jour de décharge de Mme Poix n'est pas encore connu.

La date de la rentrée scolaire est fixée au mardi 1er septembre 2020.

À ce jour, nous ne savons pas quelles recommandations sanitaires seront en vigueur en septembre.

Les listes de fournitures demandées aux parents seront déposées sur le blog de l'école ainsi que sur l'ENT.

L'ENT de l'école a été ouverte dans le courant du mois d'avril. La directrice apprécie cet outil de travail et de communication et souhaiterait le conserver à la rentrée prochaine. Son utilisation représenterait un coût d'environ 200€. Des discussions sont ouvertes avec la CCPM pour la prise en charge de cette dépense.

Point n°4 : Elections des représentants de parents d'élèves

Après avis des membres du conseil d'école (lors du 1^{er} conseil d'école), à partir de la rentrée de 2020, les élections des représentants de parents d'élèves se feront uniquement par correspondance. Il n'y aura plus de bureau de vote. Mmes Vilain, Neveu et M. Glineur se proposent pour faire partie du bureau.

Point n°5 : Travaux et équipements

- L'école et la municipalité sont en train de travailler sur un appel à projet « Ecole numérique 2020 »
- La directrice adresse ses remerciements à M. le Maire pour les points d'eau, distributeurs de savon et de serviettes à usage unique, pour la disponibilité de la municipalité à chacune des demandes formulées
- Une liste de travaux d'entretien est en cours de rédaction et sera remise en fin de semaine à la mairie

Point n°6: Questions diverses

<u>Question d'un parent</u> : Pourquoi les enfants ne résidant pas sur Gommegnies ont un tarif différent pour la cantine et la garderie ?

Réponse :

Les familles résidant sur Gommegnies participent déjà aux divers frais par leurs impôts locaux, c'est ce qui explique l'écart de tarifs entre les Gommegnions et les autres familles.

Question d'un parent : Un changement de fournisseur pour les repas est-il prévu ? (Certains élèves ont regretté l'arrêt des pique-nique)

Réponse:

M. le maire explique qu'il étudie le dossier et va proposer à la CCPM un appel d'offre afin que les enfants puissent bénéficier de repas de meilleure qualité.

Les repas continueront à être fournis par un prestataire car la transformation des cuisines de l'école pour préparer les repas sur place entraînerait un coût trop élevé pour la commune.

La directrice remercie Mme Tonneau (parent d'élève) qui a donné de son temps en apportant son aide pendant de nombreuses années pour la gestion de la BCD.

La présidente invite les membres du conseil à un moment de convivialité. Le conseil est clôturé à 18h40.

La secrétaire du conseil Mme Perrotte La présidente du conseil

Mme Poix